

Département de Saône-et-Loire  
Arrondissement de Mâcon  
Canton de La Chapelle de Guinchay  
**COMMUNE DE TRAMAYES**  
Tél: 03.85.50.51.18 Fax : 03.85.50.55.76  
mairie.tramayes@wanadoo.fr

---

**Madame la Préfète de Région  
Préfecture de Région  
6 rue Chancelier de Hospital  
21000 DIJON**

**N. Réf : Mm026-17**

**Objet : Commission régionale du patrimoine et des sites  
Lettre RAR**

Tramayes, le 3 août 2017

Madame la Préfète,

Dans le cadre de l'instruction d'un permis de construire déposé au nom de la commune de Tramayes j'ai eu un différend avec l'Architecte des Bâtiments de France et le 11 octobre 2016, par votre intermédiaire, j'avais saisi la commission régionale du patrimoine et des sites. Cette dernière a tenu une session le 8 novembre 2016 et le 6 décembre 2016 vous m'avez adressé un courrier indiquant que cette commission confirmait la position de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce positionnement n'était pas satisfaisant à mes yeux et, en complet accord avec le conseil municipal, j'ai attribué le permis de construire contre l'avis conforme de l'ABF. Devant cette situation Monsieur le Préfet de Saône et Loire a saisi le tribunal administratif le 25 juillet 2017. Je dois maintenant transmettre un mémoire en réponse avant le 28 août 2017.

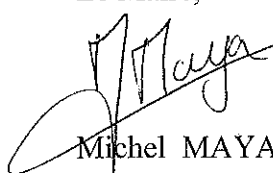
Afin d'apporter à Monsieur le président du Tribunal Administratif le maximum d'éléments objectifs, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me communiquer les éléments suivants :

- Liste nominative des membres de la commission régionale du patrimoine et des sites ès qualité.
- Liste des membres de la commission régionale du patrimoine et des sites présents ou représentés à la réunion du 8 novembre 2016.
- Compte rendu approuvé de la réunion du 8 novembre 2016.

Compte tenu du délai de réponse auprès du tribunal, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'adresser tout ou partie de ces éléments si possible par retour de courrier.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire,

  
Michel MAYA

